

COMPTE RENDU DE LA PREMIERE RENCONTRE du 27 juillet 2010 avec Mme Claude REISMAN, nouvelle DLU

Par mail du 7 juillet, la chef de cabinet de **Mme Claude REISMAN** a fait savoir qu'elle **souhaitait rencontrer une délégation du Syndicat FO DGFIP 13** composée de quatre délégués le **mardi 27 juillet de 14h30 à 16h00** dans les locaux de l'actuelle Trésorerie Générale.

Pas de déclaration liminaire pour FO DGFIP 13. Mme REISMAN a demandé aux délégués FO DGFIP 13 s'ils souhaitaient faire une déclaration liminaire. La réponse a été négative ; il paraît incongru dès une première rencontre alors qu'il n'y aura pas de procès verbal (cela va de soit) de procéder à une déclaration liminaire. Les délégués FO avaient des choses à dire, ils les ont dites de vive voix à leurs interlocuteurs.

En début de réunion Mme REISMAN a présenté son « staff » et le haut de l'organigramme. Elle a ensuite fait connaître ses premières intentions pour la mise en place de la Direction Régionale Unique qui en principe sera finalisée à l'automne ; peut être même dès novembre.

Le haut de l'organigramme :

- M. Bernard PONS sera chargé du pôle Pilotage et ressources. Son adjointe sera Mme Valérie MICHEL-MOREAUX.
- M. Jean-Luc LASFARGUES sera le responsable du pôle Gestion Publique et sera assisté de M. David PESSAROSI.
- M. Jean-Paul QUINTIN sera le responsable du pôle Gestion Fiscale et sera assisté de Mmes Sylvie DE GENTILE et Marie-Hélène HERROU-DESBIOLLES.
- M. Marc COLONNESE sera le responsable de CAP fusion puis, à la mise en place de la DRFiP, intégrera le pôle Pilotage et ressources pour mettre en œuvre la stratégie.
- Mme Andrée AMMIRATTI sera chargée d'une mission spéciale : le pilotage général de la mise en œuvre des SIP.
- M. Alain DEMASY est gérant intérimaire de la TG et M. QUINTIN des deux DSF. Pendant la période intérimaire, les règles antérieures de gestion continueront d'être appliquées.
- Le Cabinet de la DLU sera tenu par Mme Anne CREVEL.

Les SIP

Pour les SIP déjà créés, un comité de suivi sera mis en place pour chacun d'eux.

Pour ceux à créer, un groupe « projet » sera constitué par SIP. Chaque groupe sera co-animé par un cadre de la Filière Gestion Publique et un cadre de la Filière Fiscale. Les Trésoriers de la « grappe » du SIP (autrement dit en liaison avec le SIP) participeront aux groupes « projet ». Les comptes rendus de ces instances seront publiés sur Eole et Magellan jusqu'à ce qu'ils le soient sur le site Ulysse départemental à créer.

Une liste des instances sera communiquée.

Mme REISMAN a clairement affirmé que le calendrier de création des SIP serait tenu.

Devenir des structures

Mme REISMAN a chargé Mme Sylvie DE GENTILE (DSF d'Aix) et M. Jean-Paul JOUBERT (Receveur des Finances d'Aix) de faire des propositions sur les futures missions de l'antenne d'Aix.

M Alain DEMASY (RF de Marseille), M. Jean-Paul JOUBERT (RF d'Aix) et M. Patrick PUIGMAL (RF d'Arles) feront des propositions sur le rôle et les missions des Administrateurs des Finances Publiques Territoriaux (ex RF).

Les nouvelles implantations des services de la nouvelle direction sont actuellement à l'étude. L'emplacement des locaux syndicaux pourrait être modifié.

Les instances du dialogue social

Avant chaque Comité Technique Paritaire, une réunion informelle sera tenue avec les organisations syndicales représentatives pour définir les sujets qui doivent être mis au débat et examiner si les documents remis sont satisfaisants.

A la suite de cette présentation du nouveau cadre administratif, la section FO DGFIP 13 a été présentée et a échangé avec la nouvelle responsable et ses collaborateurs : M. COLONNESE, M. DEMASY, M. LASFARGUES et M. QUINTIN présents à la réunion.

Les principaux sujets abordés:

Restaurer un climat de confiance à la FGP

- La section FO DGFIP 13 a demandé à Mme REISMAN de réinstaurer un climat de confiance dans le dialogue social qui était particulièrement dégradé au sein de la Filière Gestion Publique. La mise en place d'une réunion informelle de « cadrage » avant chaque CTP est une première avancée qui devrait favoriser la concertation et le dialogue social.

Pour FO DGFIP 13, la gestion des personnels doit se faire dans la transparence et les agents peuvent comprendre les décisions de l'Administration dans la gestion des ressources humaines à la condition qu'elles soient claires et objectives. Le mouvement de mutations internes de la TG, malgré les demandes réitérées de FO DGFIP 13, est fait dans le secret sans que les élus, représentants des personnels soient informés ni des demandes, ni des choix qui ont prévalu. Ainsi un agent sollicite un service et constate qu'un emploi vacant dans le service demandé est attribué à ...un stagiaire qui arrive. Bien sûr aucune explication n'est donnée sur la non mutation. Le mouvement de mutation interne est constamment source de polémiques et d'amertume et les représentants des personnels sont privés de leur rôle d'information.

- La section FO DGFIP 13 a également protesté contre la non publication des affectations des Agents de Recouvrement stagiaires nommés dans le département au 1^{er} septembre 2010 et qui, au 27 juillet, ne savaient toujours pas où chercher un logement puisque leur premier poste d'affectation ne leur avait pas été communiqué.

Mme REISMAN a reconnu que cette situation était anormale. Le lendemain matin (28 juillet), les affectations ont été prononcées ! Les agents concernés peuvent désormais rechercher un logement puisqu'ils connaissent leur poste d'affectation définitif.

- Les délégués FO DGFIP 13 ont exprimé leur satisfaction de la création de comités de suivi pour les SIP créés puisque cela correspond à une des revendications du syndicat. Ils ont rappelé la promesse non tenue par le TG et le DSF d'Aix d'une réunion spécifique sur le SIP de Tarascon.

Devenir du site de Ste Anne

- Les délégués FO DGFIP 13 ont interrogé Mme REISMAN sur ses intentions quant au site de Ste Anne dont la fermeture avait été annoncée par les responsables précédents. Elle a clairement répondu que la fermeture du site était une décision incontournable de la Direction Générale et que son rôle était de préparer les conditions du relogement des agents. Elle en reparlera avec les Organisations Syndicales.

CSP et SFACT

- Les délégués FO DGFIP 13 ont également évoqué la mise en place des nouveaux services de la Dépense de l'Etat (Centre de Services Partagés et Service Facturier). Le nombre d'emplois communiqué lors du CTP du 11 Mai 2010, ne correspond pas à celui de l'appel à candidatures lancé dans le département et le nombre d'agents affectés dans le cadre du mouvement de mutations de la Filière Gestion Publique au 01/09/2010 n'est pas en adéquation avec le nombre d'emplois. Dans le cadre de la régionalisation de la dépense de l'Etat, une charge nouvelle arrive dans le département des BdR au 1^{er} janvier 2011 sans agent pour exercer la mission. La question que pose FO DGFIP 13 : Qui va faire le boulot ?
Une réunion sur ce sujet précis sera programmée avec M. LASFARGUES responsable du pôle Gestion publique.

Devenir de la DSF d'Aix, des RF d'Aix et d'Arles et de leurs agents

- Les délégués FO DGFIP 13 ont demandé à Mme REISMAN si la création d'antennes à Arles et Aix signifiait la fin de la territorialité et des arrondissements financiers tels qu'on les connaissait. Elle a répondu par l'affirmative. Elle prévoit une animation horizontale depuis ces antennes, par exemple sur la notation, les métiers, la campagne d'impôts ou de paiement. L'analyse est en cours pour harmoniser la méthode, les documents, etc, sur le département. Cette question est à construire et à adapter peut être même avec une dose de créativité au niveau local.
FO DGFIP 13 a relayé les craintes des agents en fonctions à Aix. Mme REISMAN a redit l'engagement précédent de ne pas déplacer les agents sur Marseille (sauf les volontaires). Elle a cité l'exemple de missions de contrôle fiscal pour l'ensemble du département dont seraient chargés les agents de la filière fiscale de l'ex DSF d'Aix. Elle a également indiqué que certains agents de l'ex DSF n'exerceront pas forcément le même métier qu'actuellement.

Autres réponses apportées aux questions des délégués FO DGFIP 13:

Question : qui sera l'interlocuteur des Organisations Syndicales pour les questions d'ordre individuel ?

Réponse : M. PONS responsable du pôle Pilotage et ressources ou son adjointe Mme Valérie MICHEL-MOREAUX.

Q : qui recevra les agents (cadres ou non cadres) lors de demandes d'audience ?

R : les responsables d'antennes (au plus près) ou M. PONS voire Mme REISMAN exceptionnellement selon le sujet.

Q : qui recevra les Inspecteurs Chargés d'une mission ou ALD pour définir la nouvelle mission ?

R : M. PONS et le responsable du pôle concerné, conjointement

Q : quid des restructurations annoncées dans le réseau Trésor et stoppées par la mise en place de la DGFIP, par exemple les fusions des Trésoreries d'Eyguières et de Salon SPL et celles d'Orgon et St Andiol sachant qu'il y a des situations individuelles dépendantes de ces fusions ?

R : la fusion Eyguières/Salon ne devrait pas se faire et celle concernant Orgon/St Andiol va être réactivée.

Q : les agents en fonctions sur le site Prado/Borde dont la mission part à Sadi Carnot et ceux de Sadi Carnot dont la mission vient à Prado/Borde pourront ils ne pas suivre la mission ?

R : nous avons besoin de la compétence de ces agents donc ils suivront leur mission. On ne peut organiser la perte de compétence ; on regardera tout ça.

Enfin les délégués FO DGFIP 13 ont alerté les représentants de la direction locale sur l'activité particulièrement difficile dans les postes comptables y compris les postes de taille moyenne parfois obligés de fermer les guichets certains après midi. Ils ont mis l'accent sur ceux qui sont particulièrement fragiles sur lesquels une vigilance particulière doit à leur sens être exercée comme: le SIP de Tarascon, la Trésorerie d'Orgon et la Trésorerie d'Arles municipale.

Ils ont également évoqué le cas de la Trésorerie des Pennes Mirabeau où un emploi vacant n'a pas été déclaré prioritaire aux mouvements des 1^{er} avril et 1^{er} septembre. Ce poste mixte de taille moyenne n'a pas son effectif et éprouve des difficultés.

Faute de temps des sujets plus mineurs n'ont pu être abordés. Ils le seront lors d'audiences ultérieures en particulier avec les responsables des pôles concernés.

Conclusion :

Cette première approche plutôt positive avec de nouveaux interlocuteurs marque l'entrée dans une nouvelle dimension et dans une nouvelle ère. Le premier échange s'est fait dans la franchise.

Le syndicat FO DGFIP 13 souhaite que le dialogue social s'exerce dans ce département dans un climat de confiance et non dans la défiance permanente, espérons que nous ne soyons pas les seuls.

Le syndicat FO DGFIP 13 continuera, comme il sait le faire, de défendre les intérêts des agents, les missions et le réseau avec la même acuité.

Les délégués FO DGFIP 13 :

- ✓ Martine POISARD, Centre Régional des Pensions de la TG, élue en CAP Locale et Centrale de catégorie B
- ✓ Catherine BEKMEZIAN, Centre des Impôts de Marseille 3/14 et 2/15/16
- ✓ Patrice VAQUIER, Département Secteur Public Local de la TG, Secrétaire Adjoint de FO DGFIP 13
- ✓ Jean-Pierre SALVADOR, Secrétaire Départemental FO DGFIP 13, élu en CAP Centrale des RP

